

LES SENTIERS DE LA BAIE

Conditions générales de vente

ACTIVITES

Promenades guidées et commentées.

INSCRIPTION - RESERVATION

Toute réservation à une de nos activités entraîne l'adhésion aux conditions générales de vente.

La réservation s'effectue soit à notre accueil, par téléphone, e-mail, courrier. Votre réservation devient effective à réception de votre acompte d'un montant minimum de 25%.

MOYEN DE PAIEMENT

Le règlement de l'activité est possible à notre accueil en espèces, chèque. Le règlement est également possible à distance par virement bancaire.

TARIFS

Nos tarifs sont TTC et valables jusqu'au 31 Décembre 2015

Le tarif de groupes ne s'applique pas aux enfants. (- de 18 ans) il ne peut, également, être appliqué aux sorties «1er pas en baie d'Authie» et « L'arrivée du flot »

ASSURANCE

MACIF responsabilité civile professionnelle n°20000014774

Une assurance responsabilité civile individuelle et une garantie multirisques sont vivement recommandées.

Chaque participant est conscient des risques inhérents à l'activité. Il en assume l'entière responsabilité et de ce fait s'engage à ne pas en faire porter, d'aucune manière que ce soit, la responsabilité au guide et à «Les sentiers de la baie». Dans tous les cas de figure, le guide ne peut être tenu responsable d'un accident dû à quelque initiative que ce soit de la part d'un participant ou en cas de non-respect des consignes du guide. Ces conditions sont valables pour les ayants droits et tous les membres de la famille.

Le matériel personnel tel que bijoux, téléphone, appareil photo, caméra, ... reste sous l'entière responsabilité des participants. Le guide et «Les sentiers de la baie» ne peuvent être tenus responsables de leur perte ou de leur dégradation au cours de l'activité.

SECURITE

Chaque guide de «Les sentiers de la baie» est relié à la côte par un téléphone portable pour les appels de secours, et dispose de matériel de secours (trousse de secours, feux de détresse, ...). Le guide se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'activité s'il juge que les conditions ne sont pas remplies pour que celle-ci se déroule correctement au niveau de la sécurité des participants (météo, équipement, niveau des participants, ...). L'orage, le brouillard, les chutes de neige, le vent violent, les pluies fortes et tout autre phénomène météorologique contribuant à altérer la visibilité sont notamment des causes d'annulation de nos activités.

ANNULATION

En cas d'annulation de votre part avant le début de l'activité, les sommes versées seront conservées par «Les sentiers de la baie», et nous vous proposerons une autre activité le jour même ou à une date ultérieure de l'année en cours. Par contre, le non-respect du lieu de rendez-vous, le non-respect des horaires de rendez-vous ou l'abandon de l'activité ne donne lieu à aucun remboursement.

Les activités vendues et programmées par accord ne peuvent pas être modifiées ou annulées, seuls Les sentiers de la baie peuvent annuler une activité pour les motifs évoqués au paragraphe sécurité.

En cas d'annulation de l'activité de notre part pour quelque raison que ce soit, nous vous proposerons une autre activité à une date ultérieure ou le remboursement intégral des sommes versées.

Sortie d'une durée inférieure à 2h30, un minimum de 4 participants est exigé. Supérieure à 2h30, 6 participants minimum.

DROIT A L'IMAGE

Photographies : Les participants autorisent, par leur engagement, « Les sentiers de la baie » à utiliser les images sur lesquelles les participants pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'une ou l'autre des randonnées organisées par « Les sentiers de la baie », sur tous

les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.